



Numéro PPQ/

vendredi 16 juin 2017

## **Les grands titres:**

- Mali : malgré des progrès, la MINUSMA évolue dans un contexte difficile, selon l'envoyé de l'ONU
- En visite en RDC, le chef des opérations de maintien de la paix s'inquiète de la poursuite des violences dans les Kasai
- Plus de la moitié des jeunes enfants privés d'activités ludiques et d'apprentissage précoce avec leur père – UNICEF
- Le manque d'argent menace l'assistance à 9 millions d'enfants en Syrie et dans les pays voisins, prévient l'UNICEF
- Libye : l'OIM dénonce la diffusion d'une vidéo montrant des migrants maltraités pour obtenir des rançons
- Yémen : le Conseil de sécurité demande aux parties au conflit d'entamer des pourparlers de paix
- Un rapport de l'ONU accuse l'Erythrée de graves atteintes aux droits de l'homme

## **Mali : malgré des progrès, la MINUSMA évolue dans un contexte difficile, selon l'envoyé de l'ONU**



Des casques bleus de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Photo: MINUSMA/Marco Dormino

**16 juin** - Près de deux ans après la signature de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, et alors que la période transitoire touche à sa fin, en juin, le Mali se trouve de nouveau à un tournant, a expliqué au Conseil de sécurité vendredi le Représentant spécial du Secrétaire général pour ce pays, Mahamat Saleh Annadif.

M. Annadif, qui est également chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), a évoqué les progrès notables accomplis dans la mise en œuvre des mesures provisoires prévues dans l'Accord en matière de politique et de sécurité.

Néanmoins, ces progrès ne sont pas encore irréversibles, car l'insécurité se propage dans le pays et au-delà de ses frontières, a-t-il averti.

« L'année dernière, à la même époque, nous nous inquiétions des lenteurs dans la mise en œuvre de l'Accord », a rappelé M. Annadif, en présentant le rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali. Malgré les réunions régulières du Comité de suivi de l'Accord (CSA), l'atmosphère était alors caractérisée par un déficit de dialogue entre les parties.

Évoquant « un contexte réellement apaisé », il a expliqué que les progrès tangibles dans la mise en œuvre de l'Accord avaient pu être réalisés grâce aux bons offices de la médiation internationale et de la MINUSMA, et surtout grâce aux concertations permanentes des parties signataires autour du Haut Représentant de la République.

Le Représentant spécial a constaté que la Conférence d'entente nationale s'était tenue dans des conditions satisfaisantes, indiquant en outre que la Charte pour la paix, l'unité et la réconciliation était en voie d'élaboration. De plus, les autorités intérimaires ont été installées dans les cinq régions concernées.



« Les différents mécanismes opérationnels de coordination et les patrouilles mixtes sont sur les rails », a-t-il poursuivi, tandis que le processus de la réforme du secteur de sécurité, de désarmement, démobilisation et réintégration se poursuit, même si le rythme est lent.

Ce sont, selon M. Annadif, « autant d'évolutions positives qui s'ajoutent aux réformes institutionnelles et politiques qui sont à mettre au crédit du gouvernement ».

Toutefois, a-t-il averti, ces évolutions positives risquent d'être annihilées par la tension qui existe depuis un certain temps entre la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA) et la Plateforme, qui s'est transformée en un conflit communautaire.

D'après le Représentant spécial, « une mise en garde sévère mérite d'être adressée aux responsables militaires et politiques de ces deux mouvements pour mettre une fois pour toutes un terme aux tueries des populations innocentes et désarmées ». De son côté, la MINUSMA, seule présence dans ces régions, fait tout son possible pour protéger ces populations tout en usant de ses bons offices pour arrêter le conflit.

Ces pratiques font malheureusement le lit des terroristes et autres extrémistes qui se renforcent entre eux, tant au niveau de leur mode opératoire qu'au niveau de la sophistication du matériel utilisé, a signalé M. Annadif. Plus grave, ils étendent leurs zones d'action et leur influence.

La Mission ambitionne donc de renforcer sa présence dans la région du centre, a-t-il annoncé, dans le cadre d'une approche intégrée et multidimensionnelle en partenariat avec d'autres acteurs tels que l'Union européenne. Le déploiement prévu prochainement de la force de réaction rapide fait partie de ce dispositif.

En outre, grâce au mandat robuste que le Conseil de sécurité a donné à la MINUSMA par la résolution 2295 (2016), « nous avons réajusté nos règles d'engagement », a expliqué M. Annadif, expliquant que la MINUSMA avait pu intensifier ses patrouilles et anticiper certaines menaces en menant des opérations proactives et préventives pour la protection des populations civiles et de son personnel.

L'autre innovation de cette résolution, a-t-il relevé, c'est le soutien que la MINUSMA doit apporter aux Forces de défense et de sécurité maliennes (FDSM), qu'il faut maintenant concrétiser. De plus, il a perçu le renforcement de la sécurité passive et active des installations de la MINUSMA et des opérations sur le terrain « comme une condition sine qua non pour permettre à la Mission d'assumer ses responsabilités ». Le fait qu'il manque un bataillon d'escorte de convois, ainsi que le déficit en hélicoptères d'attaque et de transport, constitue des handicaps majeurs, selon lui.

## En visite en RDC, le chef des opérations de maintien de la paix s'inquiète de la poursuite des violences dans les Kasai



Le Secrétaire général adjoint des Nations Unies chargé des opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, s'est rendu à Kananga, au Kasai, en RDC, le mercredi 14 juin 2017. Photo MONUSCO/Bilaminou Alao

**16 juin** - Lors d'une visite de cinq jours en République démocratique du Congo (RDC) cette semaine, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Jean-Pierre Lacroix, s'est rendu notamment dans la région des Kasai et a exprimé son inquiétude sur la violence qui y règne.

« Le Secrétaire général adjoint a fait part de l'inquiétude profonde de l'ONU concernant la violence persistante et les graves atteintes aux droits de l'homme dans les Kasai. Il a souligné combien il était important que des poursuites soient engagées contre tous les auteurs de crimes et a promis le soutien total de l'ONU pour que les responsables du meurtre de Michael Sharp et de Zaida Catalán soient traduits en justice », a indiqué le porte-parole du Secrétaire général dans un compte-rendu à la presse à New York.

M. Lacroix s'est rendu mercredi à Kananga, la capitale de la province de Kasai, pour exprimer la solidarité de l'ONU avec les habitants de la région et discuter des efforts en cours pour renforcer la présence de Mission des Nations Unies en RDC (MONUSCO) dans la région.

Le chef des opérations de maintien de la paix s'est aussi rendu dans la province du Nord-Kivu, dans l'est du pays.

À Goma, il a échangé des vues avec le gouverneur du Nord-Kivu, Julien Paluku, sur la façon dont la MONUSCO peut mieux aider à relever les défis de sécurité actuels et les tensions intercommunautaires dans la province. Il a également rencontré les autorités locales et les représentants de la société civile de Beni pour discuter de la manière de s'appuyer sur les améliorations relatives en matière de la sécurité, suite aux massacres tragiques de l'année dernière.

Dans la capitale de la RDC, Kinshasa, le Secrétaire général adjoint a rencontré vendredi le Président congolais Joseph Kabila, au terme de sa visite qui lui a permis des échanges de vues avec des membres du gouvernement, des autorités locales, et des acteurs politiques et de la société civile, sur la situation politique, sécuritaire et des droits de l'homme dans le pays.

« Tout au long de sa visite, M. Lacroix a réaffirmé l'engagement de l'ONU à appuyer la mise en œuvre intégrale de l'Accord du 31 décembre à travers les bons offices du Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, Maman Sidikou, et les efforts de la MONUSCO pour contribuer à créer un environnement pacifique propice à la tenue d'élections libres, justes et inclusives d'ici la fin de l'année », a dit le porte-parole du Secrétaire général.

Tout au long de sa visite, le Secrétaire général adjoint a réaffirmé « la détermination de l'ONU à aider la RDC à atteindre une stabilité durable en veillant à ce que la MONUSCO atteigne ses objectifs fondamentaux consistant à soutenir le processus politique et à protéger les civils aussi efficacement que possible ».

Il a souligné l'importance de l'examen stratégique, demandé par le Conseil de sécurité de l'ONU, et estimé qu'il s'agissait d'une occasion de faire en sorte que la mission évolue en réponse aux besoins changeants sur le terrain.

## Plus de la moitié des jeunes enfants privés d'activités ludiques et d'apprentissage précoce avec leur père – UNICEF



Un physiothérapeute de Lira, en Ouganda, joue avec son fils âgé de 22 mois à l'extérieur de sa maison à Napak, dans l'est du pays. Photo UNICEF/Ose

**16 juin** - Les pères de plus de la moitié (55 %) des enfants âgés de 3 à 4 ans de 74 pays, soit environ 40 millions d'enfants, ne jouent pas ou ne participent pas à des activités éducatives avec eux, selon une nouvelle analyse du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) publiée à l'occasion de la Fête des Pères.

« Ce que nous montrent ces chiffres, ce sont des pères qui ont des difficultés à jouer un rôle actif au cours des premières années de leurs enfants », explique Laurence Chandy, Directrice des données, de la recherche et des politiques au sein de l'UNICEF. « Nous devons abattre les barrières qui empêchent les pères de fournir à leurs bébés et enfants en bas âge un environnement favorable à leur épanouissement, qui mêle amour, jeu, protection et nutrition. Nous devons nous assurer que tous les parents disposent du temps, des

ressources et des connaissances nécessaires pour pleinement participer au développement précoce des enfants ».

L'analyse de l'UNICEF, qui s'appuie sur les données d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) portant sur les comportements parentaux, a cherché à déterminer si les enfants âgés de 3 à 4 ans participaient à des activités ludiques et d'apprentissage précoce avec leur père. Ces activités peuvent notamment consister pour les pères à lire à leurs enfants, à leur raconter des histoires ou à chanter avec eux, à les faire sortir, à jouer avec eux et à nommer ce qui les entoure, compter et dessiner avec eux.

Pour encourager plus de pères à jouer un rôle actif dans le développement de leurs jeunes enfants et souligner l'importance de l'amour, du jeu, de la protection et d'une bonne nutrition pour le développement sain du cerveau des jeunes enfants, l'UNICEF invite tout au long du mois de juin des familles à publier sur leurs comptes Instagram et Twitter des photos et des vidéos illustrant ce qu'il faut pour être un super-papa, accompagnées du hashtag #LesPremiersMomentComptent.

Des photos et des vidéos d'ambassadeurs et de soutiens de l'UNICEF qui appuient la campagne ont été publiées sur les comptes Instagram et Twitter de l'UNICEF, et incluses dans la galerie pour encourager les familles à travers le monde à

partager leurs exemples de super-papas.

L'UNICEF appelle les gouvernements et le secteur privé à augmenter les dépenses et orienter les politiques pour soutenir des programmes d'aide au développement de la petite enfance qui s'attachent à offrir aux parents les ressources et les informations dont ils ont besoin pour prendre soin de leurs enfants. Les progrès neuroscientifiques ont démontré que lorsqu'un enfant passe ses premières années dans un environnement propice et stimulant, la formation de nouvelles liaisons neuronales peut atteindre un rythme de 1 000 connexions par seconde, qui ne sera plus jamais égalé durant le reste de sa vie. Ces liaisons contribuent à la santé, aux capacités d'apprentissage et de gestion du stress et peuvent même avoir une influence sur les revenus potentiels de l'adulte qu'il deviendra.

Les recherches suggèrent également que l'exposition à la violence et le manque de stimulation et de soins peuvent empêcher ces connexions neuronales de se produire. Lorsqu'un enfant interagit de façon positive avec son père, il bénéficie d'une meilleure santé mentale, d'une plus grande estime de soi et d'un niveau de satisfaction vis-à-vis de sa vie plus élevé à long terme.

## Le manque d'argent menace l'assistance à 9 millions d'enfants en Syrie et dans les pays voisins, prévient l'UNICEF



Des camions de l'UNICEF attendent de remplir leurs réservoirs d'eau, à Damas, en Syrie. Photo UNICEF/UN048100/Al-Asadi

**16 juin** - Les programmes soutenus par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et destinés à plus de 9 millions d'enfants en Syrie et dans les pays voisins sont sur le point d'être interrompus en raison d'un déficit critique de financement de 220 millions de dollars.

« Il s'agit du déficit de financement le plus grave rencontré par l'UNICEF depuis que nous avons commencé à répondre à la crise en Syrie, une des plus grandes opérations humanitaires dans l'histoire de l'agence », a déclaré Geert Cappelaere, Directeur régional de l'UNICEF pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

« Les besoins humanitaires continuent de croître de jour en jour en Syrie et dans les pays voisins, alors que la pression sur les communautés d'accueil généreuses met sérieusement en péril leur capacité à joindre les deux bouts », a-t-il ajouté.

Dans sa septième année et sans fin en vue, la guerre en Syrie est devenue la plus grande crise humanitaire et de déplacement dans le monde depuis la Seconde Guerre mondiale.

En Syrie, près de 6 millions d'enfants ont besoin d'une assistance et plus de 2,5 millions vivent en tant que réfugiés au-delà des frontières de la Syrie. Les pays voisins, soutenant déjà un grand nombre de personnes vulnérables, ont reçu 80% des réfugiés de Syrie.

Sans l'injection de nouveaux fonds, certaines activités critiques soutenues par l'UNICEF risquent d'être interrompues, avec des conséquences graves pour les enfants syriens et les communautés d'accueil.

« Les ressources financières sont épuisées, les familles à l'intérieur de la Syrie et dans les pays voisins dépendent de plus en plus de l'aide internationale. Le manque de fonds les obligera à des mesures extrêmes et dangereuses pour leurs enfants, comme le travail des enfants, le recrutement des enfants dans les forces combattantes et le mariage précoce », a déclaré M. Cappelaere.

L'UNICEF a besoin de 1,4 milliard de dollars pour ses opérations d'urgence en 2017 à l'intérieur de la Syrie, ainsi qu'au Liban, en Jordanie, en Turquie, en Iraq et en Egypte. A ce jour, l'UNICEF a reçu moins de 25% de ses besoins de financement.

## Libye : l'OIM dénonce la diffusion d'une vidéo montrant des migrants maltraités pour obtenir des rançons



Un migrant derrière les barreaux d'un centre de détention en Libye, le 31 janvier 2017. Photo UNICEF/Romenzi

**16 juin** - L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a dénoncé vendredi la diffusion sur Facebook d'une vidéo montrant 260 migrants somaliens et éthiopiens retenus captifs dans le sud de la Libye par des passeurs qui cherchent à obtenir des rançons de leurs familles.

L'agence onusienne a indiqué qu'elle essayait « de savoir où sont ces gens et comment envoyer du secours » pour les extirper de cet enfer libyen, a dit le porte-parole de l'OIM. Lors d'un point de presse ce vendredi à Genève, Joel Millman a indiqué que l'OIM pense que la vidéo diffusée sur les réseaux sociaux est « authentique ».

La vidéo d'une demi-heure montre des dizaines d'hommes ou d'enfants, amaigris, affaiblis, entassés sur le sol. Ces 260 migrants ou réfugiés somaliens et éthiopiens disent ne pas recevoir de nourriture et être battus, torturés.

L'OIM ne veut pas qu'on se trompe sur le vrai but de cette vidéo. En effet, les contrebandiers adaptent leurs activités criminelles aux nouvelles technologies. Pour rançonner des familles de migrants qu'ils retiennent en otage dans des lieux secrets en Libye, ces passeurs ont trouvé l'idée de filmer et de faire parvenir ensuite à ces familles les images de ces maltraitements. Des familles à qui on a exigé parfois entre 8.000 et 10.000 dollars afin que leurs proches ne soient pas tués.

Face à cette situation, l'OIM a, en partenariat avec l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), rencontré jeudi en Tunisie l'équipe des Nations Unies en Libye avec pour objectif de voir comment mener cette mission de sauvetage avec les autorités de Tripoli afin de libérer ces migrants.

L'agence onusienne rappelle que les migrants sont souvent enlevés autour de Raybana, dans le sud, près du Soudan. Le long des routes de migration en Afrique du Nord, des centaines de migrants sont achetés et vendus sur des « marchés d'esclaves » en Libye.

Selon l'OIM, le nombre total de migrants secourus au large des côtes libyennes à ce jour en 2017 s'élève à 9.111 tandis que les corps de 251 migrants ont été repêchés.

Par ailleurs, l'agence onusienne note qu'à la date du 14 juin 2017, 77.004 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe par la mer, mais 1.828 d'entre eux sont décédés lors de cette périlleuse traversée. Près de 85% de ces migrants et réfugiés sont arrivés en Italie et le reste est réparti entre la Grèce, Chypre et l'Espagne.

## Yémen : le Conseil de sécurité demande aux parties au conflit d'entamer des pourparlers de paix



Des lits alignés dans un couloir en raison du trop grand nombre de patients dans le service de pédiatrie de l'hôpital Al-Thawra, à Sanaa, au Yémen. Photo UNICEF/Rajat Madhok

**16 juin** - Le Conseil de sécurité de l'ONU s'est déclaré jeudi soir profondément préoccupé par les conséquences humanitaires dévastatrices du conflit au Yémen pour la population civile et a souligné qu'en l'absence de solution politique, la situation humanitaire allait se détériorer.

Dans une déclaration de sa Présidence, le Conseil de sécurité se dit notamment préoccupé par la récente épidémie de choléra, « dernier indicateur en date de la gravité de la crise humanitaire ».

Les membres du Conseil déclarent maintenir leur soutien aux efforts inlassables que fait l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Ismail Ould Cheikh Ahmed, pour

amener les parties à la table des négociations en vue de parvenir rapidement à un accord définitif et global qui permette de mettre fin au conflit au Yémen.

Ils appellent les parties à convenir sans délai des modalités d'une cessation durable des hostilités et « d'entamer des pourparlers de paix en faisant preuve de souplesse et dans un esprit constructif, sans condition préalable et de bonne foi ».

Le Conseil de sécurité condamne fermement l'attaque commise contre le convoi de l'Envoyé spécial de l'ONU lors de sa récente visite à Sanaa, et demande aux houthistes et aux partisans de l'ancien Président Saleh de mener une enquête approfondie afin d'en identifier les auteurs et de veiller à ce qu'ils aient à répondre de leurs actes.

Le Conseil demande à toutes les parties de respecter le droit international humanitaire, notamment « en faisant en tout temps la distinction entre la population civile et les combattants ainsi qu'entre les biens de caractère civil et les objectifs militaires ». Il souligne en outre qu'il est nécessaire d'assurer la sécurité des agents humanitaires et du personnel des Nations Unies et demande à toutes les parties de respecter et protéger les installations sanitaires et le personnel médical.

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU engagent aussi les parties à laisser les fournitures et le personnel humanitaires parvenir sans entrave, de façon sûre et rapide, à toutes les provinces touchées, et à faciliter l'entrée sur le territoire et la distribution sur l'ensemble de ce dernier des importations essentielles que sont les denrées alimentaires, le carburant et les fournitures médicales.

Ils soulignent à cet égard l'importance de maintenir tous les ports du Yémen en état de fonctionnement, y compris le port d'Hodeïda, qui revêt une importance vitale pour l'acheminement de l'aide humanitaire et des services essentiels.

Le Conseil partage la vive préoccupation du Secrétaire général face à la menace de famine qui pèse sur le Yémen et constate avec une profonde préoccupation que l'alarmante épidémie de choléra qui a éclaté dans le pays constitue un défi humanitaire supplémentaire.

Face à l'aggravation de cette crise, le Conseil demande à toutes les parties d'examiner dans un esprit constructif les plus récentes propositions de l'Envoyé spécial concernant l'acheminement de convois commerciaux et humanitaires supplémentaires par des ports de la Mer Rouge, y compris les nouveaux arrangements pour l'administration du port et de la ville d'Hodeïda.

## Un rapport de l'ONU accuse l'Érythrée de graves atteintes aux droits de l'homme



Le Conseil des droits de l'homme à Genève. Photo ONU/Elma Okic

**16 juin** - L'Érythrée doit cesser de retarder les mesures visant à lutter contre les graves atteintes aux droits de l'homme infligées à ses citoyens, a déclaré une experte des droits de l'homme de l'ONU dans un nouveau rapport présenté au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.

La Rapporteuse spéciale sur la situation des droits de l'homme en Érythrée, Sheila B. Keetharuth, a souligné que les Érythréens continuent d'être victimes d'arrestations arbitraires, de détention au secret, de disparitions forcées et d'un service militaire qui constitue un asservissement.

« Je regrette de signaler que jusqu'à maintenant le gouvernement n'a fait aucun effort pour mettre fin aux violations persistantes des droits de l'homme, qualifiées de crimes contre l'humanité par la Commission d'enquête sur les droits de l'homme en Érythrée », a-t-elle déclaré dans un communiqué de presse.

« L'Érythrée aurait dû prendre depuis longtemps des mesures audacieuses pour la protection des droits de l'homme et le gouvernement n'a pas respecté ses promesses », a souligné l'experte.

La Rapporteuse spéciale a souligné que bien que l'Érythrée ait augmenté ses échanges avec certaines organisations des droits

de l'homme, rien n'a considérablement changé sur le terrain. Dans son rapport, elle a suggéré une liste de domaines pour aider le Conseil des droits de l'homme à élaborer des critères pour évaluer les changements.

Selon elle, des objectifs précis aideraient les États membres à évaluer les progrès de l'Érythrée. « J'espère qu'à partir de l'année prochaine nous pourrions célébrer les premières étapes d'améliorations tangibles qui apporteront un changement dans la vie des gens en Érythrée », a-t-elle déclaré.

L'Érythrée n'a toujours pas de Constitution et manque d'institutions qui servent de base à une société fondée sur l'état de droit, a souligné la Rapporteuse spéciale. Le pays ne dispose pas d'un pouvoir judiciaire indépendant, d'un parlement ou d'une assemblée démocratiquement élue, de partis d'opposition, de médias indépendants ou d'organisations de la société civile, autres que des organisations affiliées au gouvernement.

La Rapporteuse spéciale a également noté que le gouvernement n'avait manifesté aucune volonté de lutter contre l'impunité, malgré les appels de la Commission d'enquête.

« Le gouvernement refuse d'ouvrir ses portes pour que les experts internationaux entreprennent un examen complet de la situation des droits de l'homme », a-t-elle ajouté. « La surveillance à distance est le seul moyen de faire la lumière sur un pays qui continue de se protéger contre tout examen ».